Plan de formation

Modernisation du régime SST au Québec : savoir faire les changements requis

Description de la formation

À titre d'intervenant en SST, vous vous posez les questions suivantes : Sommes-nous visé ou non par les principaux changements adoptés depuis le 6 octobre 2021 et ceux à venir en 2022 et 2023? Notre milieu de travail est-il toujours conforme à l'égard des exigences actuelles et surtout les nouvelles découlant de la réforme. Est-ce l'opportunité de revoir l'ensemble de nos pratiques en prévention, réparation et tarification? Au-delà de l'élimination ou la réduction des dangers, est-ce que nos forces sont bien organisées afin de favoriser le retour des travailleurs accidentés et réduire les coûts imputés à notre établissement? Est-ce que l'unité de classification représente la nature de nos activités d'aujourd'hui? Quels sont les différents modes de tarification de la CNESST? Que vous soyez responsable ou non de ces trois volets : la prévention, la réparation et la cotisation, cette formation vous habilitera à enrichir votre profil d'expert tout en identifiant la conformité de votre entreprise face aux nouvelles exigences en vigueur jusqu'à maintenant.

Objectifs pédagogiques

1. Décrire et interpréter les exigences des lois et règlements (LSST et principaux règlements correspondants, LATMP et principaux règlements correspondants);
2. Présenter les changements découlant de la la modernisation des deux principales lois au Québec;
3. Distinguer les moyens à votre disposition afin d'élever la gestion des trois volets : la prévention, la gestion administrative et la tarification;
4. Identifier des nouveaux risques et se préparer aux changements à venir;
5. Faire un auto-évaluation de votre système de gestion de la santé et de la sécurité au travail;
6. Partager vos enjeux et vos expériences afin de d'élever l'expertise SST des intervenants de tous les milieux.

Contenu

Partie 1 : Revue des exigences de la LSST et principaux règlements/les nouveautés de la réforme

- La notion de diligence raisonnable, les infractions et amendes;
- Le droit de refus, le retrait préventif, les groupes prioritaires et les mécanismes de prévention;
- L'inspecteur, la mutuelle de prévention, les agences de placement, les risques à tolérance zéro, les autres risques prédominants en établissement ou chantier de construction;
- Le recours du travailleur, le plan des mesures d'urgence, la notion de chantier de construction, de propriétaire et de maître d'œuvre;
- La gestion des sous-traitants, le plan de prévention ou SST, l'analyse des risques, les mesures de contrôle, l'efficacité des moyens de prévention.

Partie 2 : Revue des exigences de la LATMP et principaux règlements/les nouveautés de la réforme

- Les définitions, la présomption, le registre des incidents, l'enquête AT, l'avis de l'employeur et la demande de remboursement;
- La réclamation du travailleur, les différentes indemnités ou frais imputés, l'assignation temporaire, la révision administrative, le bureau d'évaluation médicale, le droit de retour au travail, les recours et le tribunal administratif du travail;
- La classification, les modes de tarification, la déclaration des salaires, l'avis de cotisation, les relevés à l'entreprise (trio), la conformité, le paiement de la cotisation due par un autre employeur.

Partie 3 : La modernisation des lois en SST

- Les autres changements en vigueur et à anticiper.

Méthodologie

Plan de formation

Modernisation du régime SST au Québec : savoir faire les changements requis

Exposés interactifs, partage de situation, d'expérience et de solution face à divers enjeux SST

Clientèle visée

Gestionnaires hiérarchiques ou fonctionnels intervenants en SST: directeurs, adjoints, coordonnateurs, préventionnistes, conseillers ou partenaires RH, représentants, responsables, superviseurs ou chefs d'équipe.

À savoir lorsque cette formation est en ligne

Nos formations en ligne sont diffusées sous forme de classes virtuelles interactives et nous travaillons avec la plateforme Zoom.

Vous devez avoir un ordinateur avec un bon accès à Internet ainsi qu'une caméra, un micro et des haut-parleurs afin de participer à la formation. La caméra doit être fonctionnelle et être ouverte tout au long de la formation pour faciliter les échanges avec le formateur et le volet pratique de la formation.

Formateur(s)

Benoit Larivière
Benoit est associé fondateur d'une firme de consultants en performance opérationnelle et en gestion des ressources humaines. Il possède 25 ans d'expérience sur le plan stratégique et opérationnel en GRH. Il a piloté et participé à plusieurs projets d'implantation de norme qualité et SSE, en contexte de PME ou grandes entreprises. Enfin, Benoit a agi comme chargé de projet en performance opérationnelle et en amélioration continue, entre autres en implantation de systèmes de gestion au quotidien (DMS) et a coaché les équipes en action sur le terrain afin d'optimiser les résultats.

Durée

2 jour(s) pour un total de 14 heure(s).

Coût par participant en formation publique

1037 $

Prochaines dates en formation publique

15 et 16 octobre 2024 (En ligne)
19 et 20 février 2025 (En ligne)

ÉTS FORMATION est le leader universitaire en formation continue avec plus de 7 000 participants formés annuellement et une offre de plus de 300 différentes formations. Nos formations sont pratiques et pragmatiques et affichent un taux de satisfaction supérieur à 90 %. Consultez notre programmation complète au http://www.etsformation.ca/